

À destination du médecin traitant



GAIN DE TEMPS

Un Dossier Unique
d'Admission (DUA) pour
toutes vos demandes



DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Un annuaire des établissements
d'hébergement en Guadeloupe



SERVICE SÉCURISÉ

Un accès en ligne
gratuit et confidentiel



De la recherche à l'inscription,
ViaTrajectoire facilite vos recherches,
vos démarches et vos échanges
avec votre médecin traitant et
les structures d'hébergement.

www.via-trajectoire.fr



Via trajectoire, l'inscription simplifiée
en établissement pour personnes âgées

I pi fasil pou sav ki moun ki pran swen gran moun-la



ViaTrajectoire est un service
public en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé
qui aide la personne âgée et ses proches à trouver
un établissement d'hébergement.

ViaTrajectoire qu'est-ce que c'est ?

ViaTrajectoire est un service en ligne conçu pour faciliter la gestion de vos demandes d'admission dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées (USLD, EHPAD, EHPA*).

Grâce à son annuaire national, vous pouvez également trouver l'établissement qui correspond le mieux à vos besoins.

Pourquoi utiliser ViaTrajectoire ?

- ➔ Plus besoin de formulaire papier
- ➔ Vos démarches simplifiées
- ➔ Un dossier unique d'inscription à compléter quel que soit le nombre d'établissements à contacter
- ➔ Un accès sécurisé à votre dossier et la possibilité de le modifier à tout moment
- ➔ Suivez l'évolution de vos demandes en temps réel

* Unité de Soins de Longue Durée, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

www.via-trajectoire.fr

Comment ça marche ?

Avant de commencer :

- Vous devez disposer d'une adresse mail valide ;
- Pièces à rassembler : votre carte vitale et votre dernier avis d'imposition.

1 Connectez-vous au site www.via-trajectoire.fr

- ➔ Cliquez sur « *personnes âgées* » dans l'espace « *particuliers* »
- ➔ Suivez la démarche en ligne
- ➔ Conservez votre numéro de dossier et mot de passe

2 Renseignez votre dossier

- ➔ Complétez le volet administratif
- ➔ Déclarez votre médecin traitant

3 Prenez rendez-vous avec votre médecin

- ➔ Il renseignera le volet médical et le volet autonomie directement en ligne

4 Finalisez et envoyez vos demandes

- ➔ Connectez-vous à nouveau à l'« *espace particulier* » de Viatrajectoire
- ➔ Recherchez et préselectionnez les établissements selon vos critères (localisation, type d'hébergement, tarification, prestations de confort et soins proposés)
- ➔ Allez dans l'onglet « *contacter les établissements* »
- ➔ Cliquez sur « *envoyer la demande* » pour chacun d'entre eux

Volet à remettre à votre médecin traitant

Vous êtes sollicité sur le projet d'entrée en établissement pour personnes âgées d'un de vos patients.

Les volets "médical" et "autonomie" peuvent désormais être renseignés en ligne sur le site de ViaTrajectoire.

EN PRATIQUE :

1 Connectez-vous sur www.via-trajectoire.fr

- ➔ Insérez votre carte CPS dans le lecteur ou connectez-vous sur l'application mobile e-CPS
- ➔ Cliquez sur « *S'identifier par carte CPS ou s'identifier par e-CPS* »

Ou via votre compte **Amelipro**

- ➔ Cliquez sur « *Accès à ViaTrajectoire* » dans la rubrique « *Activités* »

2 Accédez aux tableaux de bord

- ➔ Accédez directement à la liste des dossiers de demandes d'admission en structures d'hébergement
- ➔ Suivez l'état d'avancement des demandes en cours

3 Assurez le suivi de vos dossiers

- ➔ Renseignez les volets « *médical* » et « *autonomie* » des dossiers de vos patients
- ➔ Pensez à valider les volets